



Missions allemandes en France

Tribune de Susanne Wasum-Rainer, ambassadeur d'Allemagne en France, dans Le Monde, le 22 novembre 2013

22 nov. 2013

Suite à l'annonce de la Commission européenne qu'elle allait ouvrir une enquête approfondie sur les excédents des comptes courants engrangés par l'Allemagne et aux critiques dans les médias, l'ambassadeur d'Allemagne en France, Susanne Wasum-Rainer, prend la parole.

L'Allemagne est actuellement pointée du doigt pour l'excédent de sa balance courante. Ces critiques sont injustifiées. En effet, la performance des exportations allemandes ne repose pas sur des interventions de l'Etat. Le surplus du compte courant allemand est plutôt le fruit de la libre concurrence sur les marchés mondiaux.

Selon les prévisions de la Commission européenne, la balance des paiements courants devrait enregistrer cette année un surplus de 7 % du produit intérieur brut (PIB), avant de revenir à 6,4 % en 2014 et 2015.

Il est vrai qu'en matière de commerce international l'Allemagne se porte bien aujourd'hui, mais il faut également se rappeler que le solde des comptes courants était encore négatif il y a peu, tout particulièrement durant les années qui suivirent la réunification.

Ce que les détracteurs de l'Allemagne oublient, c'est qu'environ un tiers de l'excédent courant est généré par les revenus provenant de l'étranger. Cela signifie qu'un tiers de cet excédent ne repose pas sur le commerce extérieur, mais sur des revenus issus de capitaux allemands investis ou placés à l'étranger par le passé. En ce qui concerne les deux tiers restants – pour l'essentiel de la balance commerciale –, une quelconque intervention planificatrice n'est ni possible ni souhaitable dans le cadre de l'économie sociale de marché. Faut-il le rappeler, l'économie planifiée a déjà connu par le passé un échec retentissant en Allemagne.

Les excédents allemands témoignent plutôt de la forte compétitivité de l'économie et du fait que les marchandises made in Germany sont très demandées dans le monde. L'Allemagne est tout particulièrement présente dans les régions à forte croissance, avec des produits de qualité et une gamme attrayante. Ses partenaires commerciaux profitent de cette situation. Lorsque les entreprises allemandes exportent, leurs sous-traitants à l'étranger et en Europe en profitent très largement. Tandis que la part des exportations allemandes a finalement diminué dans la zone euro, les excédents d'exportations augmentent dans les pays non européens. Notons tout particulièrement l'importance croissante du marché nord-américain.

Les excédents des opérations courantes sont donc le fruit de l'activité économique ; ils ne sont en rien favorisés par l'interventionnisme, voire le protectionnisme de l'Etat. En tant que membre de l'union monétaire européenne, l'Allemagne ne peut pas non plus – contrairement à d'autres pays – améliorer ses chances à l'exportation par une dévaluation artificielle de sa monnaie.

Diverses instances internationales vont d'ailleurs dans ce même sens. Ainsi, le Fonds monétaire international, dans une étude publiée en août, constate que l'excédent de la balance courante de l'Allemagne n'est pas dû à des dérives de sa politique économique. La cause en serait plutôt les déficits fiscaux et structurels de ses partenaires commerciaux. Déjà, en 2011, la Commission européenne soulignait que les excédents courants n'ont aucun effet déstabilisateur pour la zone euro. Les prix des marchandises allemandes ou le niveau salarial – fixé par les partenaires sociaux sans consultation de l'Etat – ne représente qu'un facteur parmi d'autres pouvant influencer le surplus de la balance courante.

Ainsi, en décembre 2012, la Commission européenne constatait que l'évolution des salaires outre-Rhin ne joue qu'un rôle mineur dans les excédents des transactions courantes. Un autre facteur déterminant réside dans la compétitivité hors prix, comme par exemple la qualité des produits allemands. Par ailleurs, dans le secteur industriel de la zone euro, il n'y a qu'en Belgique que le coût horaire du travail (41,91 euros) est supérieur à celui de l'Allemagne (36,98 euros). Le reproche selon lequel l'Allemagne pratiquerait un dumping salarial en vue d'améliorer ses chances à l'exportation est donc infondé, comme le montre aussi l'actuel rebond de la demande intérieure.

Il est donc faux de prétendre que la politique budgétaire allemande, qui vise à réduire les déficits, bride la demande intérieure de manière artificielle. Pour les deux années à venir, la Commission européenne prévoit en effet un budget allemand proche de l'équilibre. Mais la réduction de la dette publique par rapport au PIB s'appuie donc sur une croissance solide de celui-ci.

La zone euro profite elle aussi des finances publiques saines de l'Allemagne : sur les marchés financiers internationaux, la solvabilité allemande constitue la clé de voûte des plans de sauvetage européens. Si elle creusait fortement sa dette publique afin de stimuler sa demande intérieure, sa solvabilité – et, au final, la stabilité de toute la zone euro – risquerait d'être remise en question.

La critique des excédents courants allemands est infondée car ceux-ci ne sont pas alimentés par l'intervention de l'Etat. Le solde de la balance courante de l'Allemagne est le fruit de milliers de décisions individuelles prises par les acteurs de l'économie de marché et de processus d'ajustement qui s'inscrivent dans la concurrence mondiale.

Grâce à l'actuelle dynamique de son économie intérieure, l'Allemagne apporte une contribution importante à la stabilité européenne et à la réduction des déséquilibres. D'autres réformes structurelles visant à renforcer la compétitivité sont nécessaires pour accélérer cette réduction des déséquilibres dans la zone euro.

Susanne Wasum-Rainer
Ambassadrice d'Allemagne en France

Lire l'article sur Le Monde :

<http://www.lemonde.fr>

© Le Monde

Économie

Berlin ne pratique pas le « dumpingsocial »



Rejoignez notre
communauté